

Charte d'investissement durable



BONHÔTE | *Banquiers depuis 1815*



Fondée en 1815 à Neuchâtel, la Banque Bonhôte & Cie SA bénéficie du dynamisme d'une équipe soudée, motivée et des plus responsables puisqu'elle est directement associée à l'avenir de la banque par sa participation au capital.

Des valeurs communes unissent les dirigeants de cette institution historique entre autres, l'intégrité, le sens des responsabilités et une vision stratégique orientée à long terme.

La collégialité des prises de décision permet de faire émerger des idées nouvelles et offre également la garantie de la modération et du pragmatisme lors de choix stratégiques.



Sommaire

Page 5	Sensibilité et engagement pour la durabilité
Page 7	Philosophie générale
Page 9	Principes d'investissement
Page 12	Spécificités de l'investissement durable
Page 14	Lexique
Page 17	Bonhôte Impact
Page 19	Nos partenaires



Yves de Montmollin, directeur général (CEO)

Sensibilité et engagement pour la durabilité

Notre statut d'indépendant nous permet, hors de tout conflit d'intérêts, de rechercher et d'appliquer les meilleurs thèmes d'investissement pour nos clients, en lien notamment avec la durabilité.

Soucieuse de répondre à une demande croissante de sa clientèle, la direction de la banque établit une charte d'entreprise et s'engage formellement dans la voie de la finance durable et de l'investissement responsable.

Engagement

Cet engagement est intégré dans les portefeuilles durables et les véhicules de placement, traduisant ainsi les valeurs et les principes de la banque.

Il reflète la volonté d'offrir une solution d'investissement pragmatique et performante qui permet de saisir les opportunités liées aux enjeux du développement durable.

Charte d'investissement durable

Celle-ci définit les principes qui sont appliqués dans la construction du portefeuille des mandats gérés par la banque.

Cette démarche dynamique s'inscrit dans une logique de rendement et contribue pleinement à l'objectif de performance financière.



Julien Stähli, directeur des investissements (CIO)

Proches de nos clients, à l'écoute de leurs valeurs et résolument ancrés dans une modernité responsable et durable.

Philosophie générale

Intègre et responsable, la banque Bonhôte assure une cohérence entre ses valeurs et ses investissements au travers de sa charte d'investissement durable.

Charte d'investissement durable

La charte décrit les principes et les règles guidant les décisions d'investissement, tant pour les mandats discrétionnaires avec une orientation traditionnelle que ceux dédiés à l'investissement durable. De plus, la banque dispose d'une offre spécifiquement dédiée à l'investissement durable sous l'appellation «Bonhôte Impact».

Principes

La banque Bonhôte inscrit l'investissement responsable dans le respect des principes suivants :

- » Assurer une double responsabilité, la recherche constante de performance financière tout en s'inscrivant dans un engagement pour la communauté locale et pour le développement durable
- » Favoriser une vision à long terme, tant dans la philosophie d'investissement que dans les relations avec nos clients
- » Maintenir un esprit dynamique et flexible alliant bon sens et pragmatisme
- » Privilégier systématiquement les investissements durables, en particulier à performance et à qualité égale
- » Intégrer les notes de durabilité dans notre processus de sélection de titres et de fonds de placement



Principes d'investissement

Bonhôte intègre les principes d'investissement ESG dans son processus d'investissement.*



Principes d'investissement

- » Privilégier la recherche d'impact environnemental et/ou social tout en garantissant une rentabilité financière
- » Favoriser la prise en compte des facteurs ESG car ils permettent de saisir les opportunités liées aux enjeux du développement durable
- » Favoriser les entreprises qui respectent les normes internationales régissant les enjeux sociaux et environnementaux
- » Privilégier une sensibilité sociétale (respect de l'humain et éthique des affaires)



Portée de la charte

Cette charte s'applique à tous les mandats discrétionnaires de la banque. Pour les investisseurs avec les plus hautes exigences en termes d'investissement responsable, le programme Bonhôte Impact propose des solutions en mandat et en fonds de placement.

* Critères environnementaux, sociaux et de gouvernance



BONHÔTE
BANKIERS DEPUIS 1817



BONHÔTE
BANQUIERS DEPUIS 1816

Spécificités de l'investissement durable

1. Exclusions éthiques

La banque exclut de ses décisions d'investissement des sociétés et des activités controversées non-conformes à ses valeurs et à sa vision d'une économie durable. Il s'agit notamment des activités suivantes :

- » L'armement
- » La pornographie
- » Le tabac
- » Les jeux d'argent
- » La violation des droits humains

2. Normes ESG

- a. Environnement : s'assurer de la prise en compte et de la préservation de l'environnement dans la stratégie de l'entreprise.
- b. Social : s'assurer de la prise en compte et d'une gestion opportune des parties prenantes ci-dessous :
 - » Collectivités – code de conduite des affaires, respect des droits de l'homme et des conventions internationales en matière de droits fondamentaux, engagement pour la collectivité, politique philanthropique, etc.
 - » Clients – promotion de la qualité et de la sécurité des produits. Mise en place d'outils favorisant les meilleures pratiques dans le domaine. Respect des consommateurs et des règles de fonctionnement du marché.
 - » Employés – définition et mise en œuvre d'une politique de gestion des ressources humaines sur le long terme, qui intègre les aspects de formation, la gestion équilibrée de la vie professionnelle et de la vie familiale, les mécanismes d'intéressement aux résultats financiers et non-financiers de l'entreprise ainsi que les outils de suivi des aspirations des collaborateurs.
 - » Fournisseurs – assurer le respect de normes de qualité, de traçabilité et d'éthique des affaires auprès des fournisseurs.
- c. Gouvernance : une bonne gouvernance contribue à la stabilité des marchés et à la réduction des risques des investissements. Vérifier l'application des principes de bonne gouvernance d'entreprise, tels que le traitement égalitaire des actionnaires, l'indépendance du conseil d'administration et l'équilibre des pouvoirs entre conseil d'administration et organe exécutif, la transparence sur l'activité et la situation financière, l'efficacité de l'audit et des mécanismes de contrôle et le mode de rémunération des dirigeants et des administrateurs.



3. Investissement d'impact

La banque est sensible à cette nouvelle forme d'investissement centré sur des entreprises ou des projets offrant un double bénéfice à long terme : un rendement financier et un impact social et/ou environnemental positif et mesurable.

Elle a donc lancé son propre véhicule d'investissement dédié à cette thématique. Pour l'investissement de ses mandats Impact, elle sélectionne des fonds de placement et des entreprises dont les produits et les services apportent des réponses concrètes aux enjeux du développement durable. Elle en quantifie l'impact effectif sur les Objectifs de Développement Durable (ODD).

4. Engagement actionnarial

La banque reconnaît le rôle positif de l'engagement actionnarial qui encourage le déploiement de bonnes pratiques et promeut les meilleurs standards environnementaux et sociaux au sein des entreprises.

Elle favorise les fonds durables qui incluent l'exercice des droits de vote et/ou qui établissent un dialogue avec les entreprises, afin de promouvoir des procédés conformes au développement durable.

Lexique

Nous avons défini plus précisément quelques-uns des termes les plus utilisés dans le contexte de l'économie durable et de l'investissement d'impact.



Intégration ESG

Prise en compte des aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance dans le processus d'analyse et de gestion.

Investissement d'impact

Investissements centrés sur des entreprises ou des projets offrant un double bénéfice à long terme du rendement financier et un impact social et/ou environnemental positif et mesurable.

Exclusions éthiques

Investissements excluant des sociétés en raison de leur secteur d'activité ou de leur exposition à des controverses majeures.

Investissements à sensibilité sociale

Investissements permettant de soutenir des projets/entreprises contribuant aux défis sociaux.





Philippe Chatelain, gestionnaire de fortune

Au travers d'une sélection de gérants spécialisés dans le développement durable, le portefeuille investit de façon diversifiée dans plusieurs classes d'actifs, comme les obligations vertes ou les actions thématiques.

Quel monde voulons-nous laisser à nos enfants ?

Bonhôte Impact

L'objectif du fonds est de délivrer un impact social et environnemental positif en plus du rendement financier.

Objectifs de Développement Durable (ODD)

Les objectifs de développement durable ont été établis par l'ONU en 2015. Ils visent à éradiquer la pauvreté, à préserver la planète et à permettre de meilleures conditions de vie pour tous. Ci-dessus, les ODD sont affichés par ordre décroissant d'allocation dans le portefeuille :

Impact social

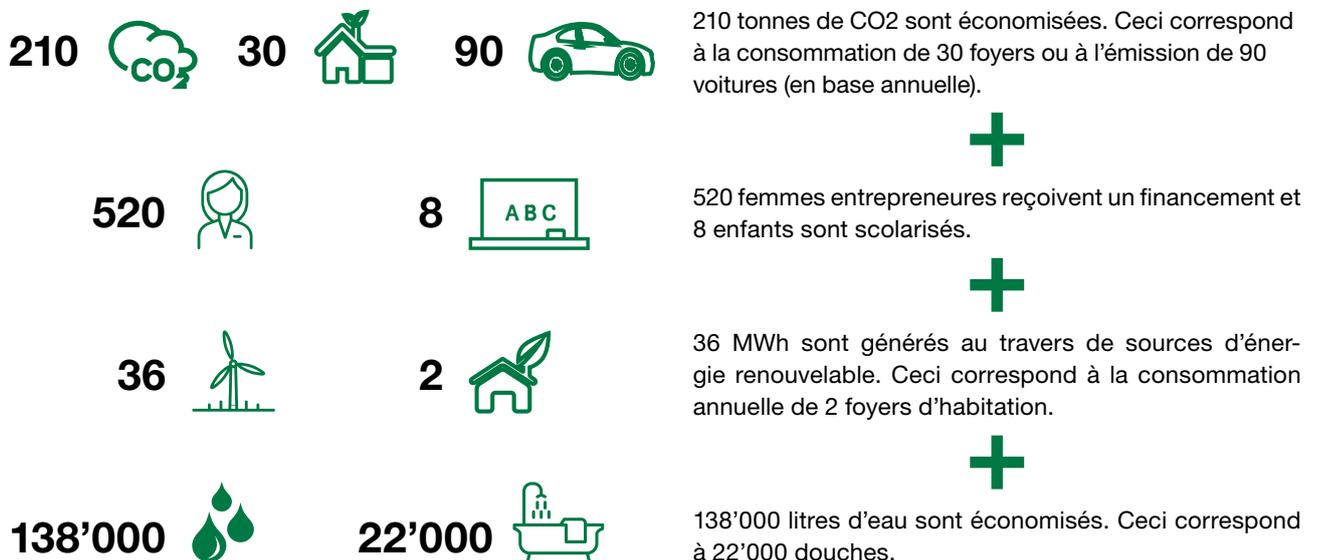


Impact environnemental



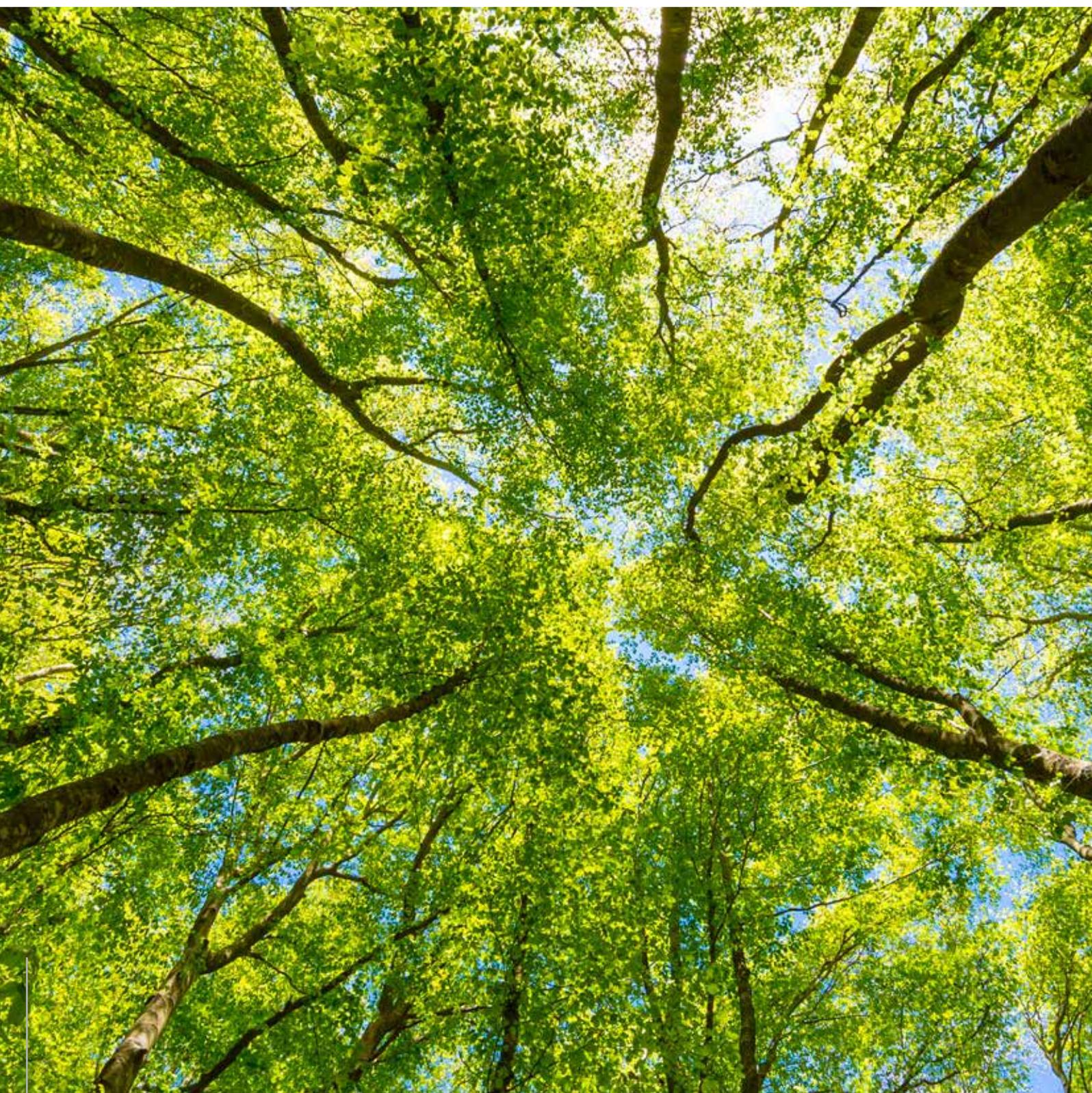
Impact délivré (pour chaque million investi)

Exemple de reporting d'impact mesurable pour chaque million investi dans le fonds de placement.



Des valeurs au service d'une performance durable.

Notre offre en investissement responsable allie éthique et investissement.



Nos partenaires



B Corp™

La banque Bonhôte est certifiée B Corp, la certification la plus exigeante au monde dans le domaine de la responsabilité sociale et environnementale.

L'obtention de la certification suit une analyse approfondie de l'impact de l'entreprise sur ses clients, ses collaborateurs, sa communauté, ainsi que sur l'environnement.



Conser Invest SA

100% dédiée à l'investissement durable, Conser Invest SA a développé des solutions ESG digitales innovantes pour mesurer et améliorer l'impact et la durabilité de portefeuilles ou de fonds.



Swiss Sustainable Finance (SSF)

L'objectif de SSF est de renforcer la position de la Suisse sur le marché mondial de la finance durable. Ses membres et partenaires du réseau comprennent des prestataires de services financiers, des investisseurs institutionnels, des universités et des écoles de commerce, des entités du secteur public et d'autres organisations intéressées.



Sustainable Finance Geneva

Sustainable Finance Geneva (SFG) est une association de professionnels de l'investissement qui a pour objectifs la sensibilisation des acteurs financiers aux solutions d'investissement responsable ainsi que le positionnement de Genève comme le centre d'innovation dans la finance durable.



Areuse

L'électricité d'origine renouvelable (eau et soleil en particulier) constitue l'axe de développement central du fournisseur d'énergies Viteos SA, qui a mis au cœur de ses préoccupations l'optimisation de sa production, de sa distribution et de sa consommation, autrement dit une utilisation plus rationnelle et économique des énergies.



Entreprise



Certifiée

Juillet 2022



bonhote.ch